

AVIS DE CONVOCATION


Par la présente, vous êtes convoqués à la 14^{ème} séance (*ordinaire*) du conseil d'administration (CA) du Centre de services scolaire des Chênes (CSSDC) qui se tiendra le mardi, 15 mars 2022, à 19 h 30 au siège social du CSS des Chênes (Centre Saint-Frédéric), salle multifonctionnelle, 457 rue des Écoles, Drummondville.

NOTE IMPORTANTE : Dans les circonstances actuelles (pandémie), l'accès au public à la salle multifonctionnelle sera limité. C'est pourquoi les personnes intéressées à assister à la séance du 15 mars sont priées de confirmer leur présence au Secrétariat général, à l'adresse : secretariat.general@cssdeschenes.gouv.qc.ca AVANT LE LUNDI, 14 mars 2022, MIDI.

De plus, toute personne désireuse de s'adresser au conseil lors de la « période à la disposition à l'assistance » est priée de le faire savoir et d'indiquer le sujet qu'elle souhaite aborder, en faisant sa demande pour participer à la séance.

L'équipe du CSSDC : Un engagement partagé... en toute cohérence !
RESPECT — ENGAGEMENT — PERSÉVÉRANCE

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Sujet	Présentateur	Temps	Code	
1. Mot de bienvenue et assermentation d'un nouveau membre du Conseil – Représentante des parents – District 2	Directeur général	2		
2. Validité de l'avis de convocation et vérification du quorum	Présidence	3 min.		
3. Adoption de l'ordre du jour	Présidence	2 min.	D	X
<ul style="list-style-type: none"> Points de l'agenda de consentement Inscription des questions diverses 				
4. Période à la disposition de l'assistance	Présidence	30 min. max	I	

<p>5. Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration du centre de services scolaire – <u>État de situation</u> et déclaration des membres du conseil d'administration</p>	<p>Directeur général</p>			
<p>6. Rapport du directeur général du Centre de services scolaire des Chênes</p>	<p>Directeur général</p>	<p>20 min.</p>	<p>I</p>	<p>X</p>
<p>7. Agenda de consentement</p>				
<p>7.1 <u>Dispense de lecture et adoption d'un procès-verbal</u> : - Séance ordinaire du 1^{er} février 2022 (No 014)</p>	<p>Secrétaire général</p>		<p>D</p>	<p>X</p>
<p>8. Dossiers de décision</p>				
<p>8.1 Remplacement des services et des sanitaires à l'école St-Bonaventure</p>	<p>Service des ressources matérielles</p>	<p>10</p>	<p>D</p>	<p>X</p>
<p>8.2 Mandat pour la négociation locale</p>	<p>Service des ressources humaines</p>	<p>10</p>	<p>D</p>	<p>X</p>
<p>9. Dossiers de discussion, d'analyse et d'information</p>				
<p>9.1 Rapport des comités (point statutaire)</p> <p>a) Rapport du comité de gouvernance et d'éthique</p> <p>b) Rapport du comité de vérification</p> <p>c) Rapport du comité des ressources humaines</p> <p>d) Rapport du comité consultatif du transport</p>	<p>Présidence des comités</p>			

10. Questions diverses				
10.1				
10.2				
11. Prochaines rencontres et prochains travaux	Directeur général	10 min.	I	
11.1 Prochain atelier : Mardi, 3 mai 2022, 18h00				
11.2 Prochaine séance du Conseil : Mardi, 3 mai 2022, 19h30				
12. Levée de la séance	Présidente			
Huis clos statutaire des membres du conseil	Présidente	10 min	A	

CODE :

A – Analyse et discussion I — Information D — Décision